



l'efficacité réformatrice

Déclaration des élus FO au CE du 2 Décembre 2008

Pendant plusieurs mois, le personnel a été fortement sollicité pour la réussite de l'audit SPS.

Le résultat d'aujourd'hui, au-delà des objectifs, est un succès pour l'ensemble des salariés. Le travail a été collectif, le résultat l'est aussi.

Les élus FO demandent à la Direction qu'elle félicite l'ensemble des salariés des 2 sites à la hauteur du résultat obtenu et que cela soit pris en compte dans les évolutions futures de chacun.

Cet audit nous a souvent été présenté comme « l'étape à réussir » pour assurer la pérennité de l'usine d'Angoulême. Cette étape est franchie avec succès !!

Le personnel ne comprendrait pas alors que la pérennité du site des Agriers et de l'Isle d'Espagnac soit remise en cause.

Les élus FO attendent de la Direction de l'industrie Europe qu'elle se positionne franchement sur ce sujet et que l'audit SPS se traduise par l'arrivée de nouvelles productions qui le plus souvent partent dans des usines Low Cost qui atteignent difficilement le seuil des 500 points, voir beaucoup moins, au SPS.

Les élus FO attendent un geste fort en particulier pour le site de l'Isle d'Espagnac qui a montré à ses réelles compétences dans le process Zamak en Europe.

Pour autant, cela ne doit pas nous faire oublier la situation conjoncturelle très difficile subie par tout le monde. **FO** rappelle à la Direction qu'elle demande le rapatriement d'un maximum de sous traitance (sans mettre en danger nos fournisseurs) et le gel des transferts de production prévus dans les mois prochains.

Les élus **FO** se positionne pour la première fois CONTRE les mesures de saupoudrage actuelles décidées afin que la Direction comprenne que ce n'est pas en imposant des jours de congés toutes les semaines qu'elle traitera véritablement la situation.

Les élus **FO** demandent à la Direction de prendre ses responsabilités :

- En réunissant avant les congés de fin d'année les salariés afin que le Directeur nous explique de vive voix le début d'année 2009.
- En demandant une négociation sur des mesures d'accompagnement afin de maintenir les salaires du personnel pour les mois à venir.

Pour **FO**, les priorités sont le plein emploi et le plein salaire.

Nous préférons négocier des mesures qui ne s'appliqueront peut être jamais mais qui permettront aux salariés d'avoir une vision de leur salaire en cas de chômage partiel.

Autant les élus **FO** peuvent comprendre que la baisse des commandes n'est pas de la responsabilité de Schneider, autant **FO** n'admettra pas que la Direction ne maintienne pas le plein salaire de son personnel alors que pour les 9/12^{ème} de l'année 2008 les résultats de Schneider Electric sont exceptionnels.